

Rapport Technique	Vice-Psdt : G. DAVID	Présente l'activité Technique des pôles
-------------------	----------------------	--

Je vais vous présenter les actions techniques mises en œuvre, dans un premier temps, par le pôle chasse et le pôle habitats-territoire. Elles sont de plus en plus nombreuses et se répartissent entre 4 grands secteurs : La gestion de la chasse, des espèces et des territoires, la formation des chasseurs, l'éducation à l'environnement, les projets de réhabilitation de milieux, l'aménagement des zones naturelles, la gestion des sites.

Le pôle chasse et ses 10 personnels constituent le cœur de métier de l'activité de votre fédération.

La gestion ACCA transférée depuis 2020 par l'Etat à notre fédération (territoire, statuts, règlements intérieurs), la gestion des plans de chasse, les recours et les décisions, ... nécessitent de fortes connaissances partagées entre différents personnels, et beaucoup d'écoute afin de résoudre parfois des dossiers complexes et source de tension. Cette année 2025 était une échéance importante dans la mise à jour des territoires des ACCA : 11 dossiers d'opposition de conscience à la pratique de la chasse, 16 dossiers d'opposition cynégétique ont été instruits.

La pratique de la chasse engendre parfois des interrogations, des craintes et les rencontres entre les chasseurs et les autres utilisateurs de la nature peuvent aboutir à des réactions parfois mutuellement inappropriées. Nous intervenons tout au long de la saison, sur la résolution de conflits pour une meilleure cohabitation dans nos espaces.

Premier sujet : La formation qui permet l'acquisition de connaissances et de compétences par les chasseurs, reste un objectif essentiel, pour l'intégration de la chasse.

916 chasseurs ont été formés cette année lors des sessions approche, venaison, sécurité chef de battue, gestion ACCA, destruction des corvidés, aménagements... ce qui représente plus de **150 journées salariés et 70 journées d'élus bénévoles.**

577 chasseurs qui ont suivi la **formation décennale** à la sécurité, dont 80 en distanciel. Rappelons que tous les chasseurs qui ont obtenu leur permis de chasser avant 2020, devront avoir suivi cette formation avant 2030 pour continuer à valider leur permis. Cette formation bien accueillie, permet de bons échanges et contribue à renforcer la sécurité. Nous observons une baisse des inscriptions : attention nous devons conserver cette cadence car nous avons dix ans pour former tout le monde si les chasseurs veulent continuer de chasser. Le déploiement de la formation à distance devrait aussi faciliter l'accès aux chasseurs.

199 personnes ont obtenu leur permis de chasser. Le taux de réussite est cette année de 76% ce qui est un bon taux. Dans ces nouvelles recrues 103 ont moins de 25 ans, et 20% sont des femmes. 34 personnes ont également suivi la formation chasse accompagnée.

Deuxième sujet : le suivi quantitatif de la faune sauvage est une autre action fondamentale, qui permet de mieux connaître les espèces, et pour celles qui sont gibiers d'adapter au plus près leur gestion et les plans de chasse.

Le suivi de l'hivernage des anatidés a eu lieu sur les 8 sites habituels : le lac du Coiselet à Condes, la retenue de Blye, la carrière Pernot à Champdivers etc ...

Les suivis ongulés et la petite faune mobilisent plus de 1000 bénévoles chaque année.

- 62** circuits de comptages nocturnes du lièvre,
- 177** circuits Chevreuil (ika voiture et pedestres),
- 4** comptages chamois,
- 11** comptages nocturnes cerf.

Les opérations de détection des faons et autres espèces par drone se sont poursuivies cette année, **6** faons ont été capturés et bagués, soit 41 depuis 2021, et plus de 97 faons préservés de la fauche.

Concernant les limicoles, plusieurs actions nouvelles sont engagées.

Des sorties de baguages bécasses des bois, bécassines de marais et sourde ont été faites, pour connaître l'abondance et les déplacements.

Cette année, 23 bécasses des bois, 65 bécassines de marais et 7 sourdes ont été baguées, 22 balises GPS ont été posées sur des bécassines des marais avec le Muséum d'Histoire Naturelle, pour connaître finement leur déplacement et la fréquentation de site restaurés notamment Marais de l'Ecliau à Arsure Arsurette, Vallon du Prélot à Vers Sous Seillières, et Chambly à Doucier. Des travaux ont été également engagés pour estimer la reproduction locale. Si vous découvrez fortuitement un nid de bécasse cette année, informer le plus rapidement possible votre technicien. Durant cette saison une bécasse baguée et a été prélevée 6 ans après à Orgelet, et une a été baguée à Soucia et prélevée en Biélorussie.

Concernant le vanneau huppé et le courlis cendré, les actions des préservations des nids continuent.

L'application Vigifaune, outil participatif ouvert à tous, qui permet de renseigner la présence des espèces vivantes ou mortes s'est déployée sur la région Bourgogne Franche Comté avec à ce jour **987** utilisateurs dans le département du Jura et **10335** observations déclarées. Elle a notamment permis de confirmer l'installation du raton laveur sur le département.

En analysant les données collisions, en partenariat avec le Conseil Départemental du Jura **3** nouveaux sites se sont ajoutés cette année Coyron Présilly et Véria. Au total, plus de **34** sites sont équipés pour plus de **11 km** de voies protégées par les réflecteurs. Un Diagnostic a également été réalisé sur le passage à faune de la commune de Montaigu, qui devrait conduire début 2026 à l'amélioration des conditions de fonctionnalité.

Troisième sujet : le Classement des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) reste une sujet a enjeu fort pour nous, puisque nous devons démontrer que l'espèce concernée est répandue de manière significative dans le département et que, compte tenu des caractéristiques géographiques, économiques et humaines, la présence de l'espèce est susceptible de porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article R. 427-6 du code de l'environnement ou que l'espèce est à l'origine d'atteintes significatives aux intérêts protégés par les dispositions du même article.

Nous disposons actuellement de très peu de données chiffrées sur les observations, les dégâts, il est nécessaire de mobiliser les chasseurs, le réseau de gardes particuliers et de piégeurs afin de disposer de données techniques fiables. Alors non comptons sur vous pour assurer le relais sur le terrain.

Quatrième sujet : les grands Prédateurs

Le suivi au travers de la collecte d'indice de présence ou la remontée d'observations visuelles, ou de cas de prédation sur la faune sauvage continue. Toutes les informations sont transmises au Réseau Loup Lynx de l'OFB, cette année nous avons transmis **27 informations sur le loup, 210 sur le lynx** principalement des photos. Nous comptons sur votre mobilisation pour nous transmettre des informations, et notamment sur la découverte de proies sauvage.

Le Programme ECOLEMM (Étude Chasse Ongulés Lynx au sein d'un Ecosystème de Moyenne Montagne) dont l'objectif est de mieux comprendre les interactions entre les populations de chevreuil et chamois avec la chasse et le Lynx comptabilise à ce jour **104 chamois et 93 chevreuils** capturés et marqués. Les premières pré-analyses des données recueillies depuis 2017 sont disponibles et des analyses fines sont programmées pour 2026 par les chercheurs de l'Office Français de la Biodiversité.

Le devenir du programme, notamment dû à la nouvelle présence ponctuelle du loup sur la zone d'étude, est étudié actuellement avec les Fédérations du Doubs et de l'Ain et nos partenaires Suisses.

La Thèse de Louise MONIN sur les « Perceptions des interactions entre chasse, lynx boréal et ongulés sauvages par les chasseurs et les habitants du massif jurassien », initiée dans le cadre du projet ECOLEMM est en cours de finalisation, elle sera soutenue d'ici fin 2025.

Les indices de présence du loup se multiplient. Régulièrement des photos de loup ou d'autres indices sont relevés sur de nombreux secteurs du Haut Jura, du premier plateau mais aussi en plaine et dans beaucoup de département voisin. Les meutes sont bien installées. L'observation de proies de cerfs est croissante et malheureusement pour les agriculteurs de bovins également. Un comité grands prédateurs se réunit sous l'égide de Monsieur le préfet. Le Président y reviendra.

Ce sujet est complexe mais nous militons pour que la part du Loup soit intégrée dans les plans de chasse comme d'ailleurs pour celle du Lynx. Nous travaillons également avec les Fédération des Chasseurs

du Massif Jurassien (01, 25) sur un projet JURALOUP visant à améliorer les connaissances globales sur les effets de la présence pérenne du loup dans le massif jurassien, afin de pouvoir proposer des mesures de gestion adaptées vis-à-vis de la problématique élevage mais également des impacts sur la biodiversité ou l'établissement des plans de chasse de cervidés.

Cinquième sujet : le suivi sanitaire reste une préoccupation majeure.

Nous maintenons nos actions en faveur de la sauvegarde de la faune sauvage, et notamment nous restons informés régulièrement de l'avancé de **La Peste Porcine Africaine L'Influenza aviaire hautement pathogène**.

Cette année nous avons une fois de plus grâce à votre mobilisation étoffée notre sérothèque (sang et rate) avec le prélèvement de **149 échantillons** principalement axé cette saison sur le chevreuil, cerf et chamois au vu de la présence importante de la FCO sur les ovins, et la MHE sur les bovins dans notre département. Dans le cadre du réseau SAGIR, nous avons pris en charge et acheminé au LDA de Poligny **47 animaux, dont 17 chevreuils**.

Comme dans le reste de la France, nous faisons face à des diminutions de chevreuils, problème sans doute lié à son alimentation sans effet d'une épidémie.

Concernant la collecte des sous-produits de la chasse, il se développe avec un nouveau point créé à Beaufort. Il existe aujourd'hui **11** points de collecte auxquels adhère plus de **190 structures de chasse**. Alors si vous êtes intéressés sur votre territoire, prenez contact avec votre technicien.

Il faut encore une fois remercier les personnels et les chasseurs pour toutes ces réalisations. L'engagement de nos adhérents sur le terrain est essentiel pour produire des données, réaliser des actions et défendre : la chasse qui en a de plus en plus besoin ! C'est bien nous qui avons le plus de données sur la faune sauvage dans notre département.

Je vais maintenant évoquer les actions du pôle habitats et territoires qui compte aujourd'hui 16 collaborateurs avec ceux de Jurartémis.

Plusieurs actions en faveur de la biodiversité ont été mises en œuvre ou sont en cours, financées par l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, le Conseil Départemental du Jura, l'Office Français de la Biodiversité, des Collectivités et Syndicat Mixtes et des institutionnels.

Nous remercions évidemment tous ces financeurs. Le domaine des zones humides, vital pour la biodiversité comme pour la chasse, reste notre champ de compétences incontournable et reconnu.

Le Comité Départemental en faveur des Zones Humides, que nous animons, soutenu par l'Agence de l'eau, poursuit ses appuis techniques auprès des collectivités, structure gemapiennes, associations et particuliers afin de faire émerger des projets de restauration en faveur de ces milieux naturels. Un comité de pilotage a réuni près de **25 structures** souhaitant que cette cellule technique puisse mettre à disposition ses compétences sur la biodiversité et les trames écologiques associées aux milieux humides.

Le programme de restauration de la « trame turquoise », comprenant l'ensemble des milieux aquatiques, humides ou encore terrestres se poursuit.

11 projets réalisés sur une quinzaine de communes Jurassiennes avec des plantations de haies et d'arbres ;

32 mares créés ou restaurés en 2024.

Pour mener à bien ces actions, nous sommes en train de construire un accord-cadre avec l'Agence de l'Eau, et nous avons validé le renouvellement d'une convention avec le Conseil Départemental pour la gestion

de ses sites labellisés Espaces naturels sensibles à Publy, Châtelneuf, Le Frasnois, Hauteroche, Commenailles Foncine-le-Haut.

De nombreuses actions ont été conduites sur les sites ENS du département :

Vers sous Sellières, une première phase de travaux de restauration des milieux humides du Vallon est finalisée pour un chantier total de plus de 300 000 € financés par le groupe Edilians dans le cadre d'une compensation environnementale.

Les Etangs bourgeois ont été réhabilités pour un coût total de 150 170€, financé à 100% entre le contrat Natura 2000 et le Conseil Départemental. Ces étangs sont loués à la fédération de pêche et à un pisciculteur privé.

La restauration du marais de Panesière à Chatelneuf s'est vue décerner cette année le Prix national du génie écologique sous l'autorité de l'Office français de la biodiversité et du Ministère de la Transition écologique.

La Fédération s'est vu attribuer par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille le marché de mise en œuvre de *L'Ecopole de Desnes pour un plan de gestion* sur 5 ans de 2025 à 2029 pour 150 000 €.

La restauration du Marais de Sirod se poursuit avec une nouvelle convention avec l'AICAF en concertation avec l'exploitant à l'aval dans l'objectif d'augmenter l'ambition du projet de restauration.

Des travaux sur les pelouses sèches se poursuivent au Franois et à Hauteroche.

A Augea et Villers Farlay, des projets sur les milieux humides et hydrauliques sont en cours

A Chambly Les travaux de restauration du marais engagés en 2024, se termineront au cours de l'été 2025 du fait des conditions météo peu favorables l'été dernier. Pour rappel, c'est aujourd'hui le plus grand chantier de réhabilitation environnemental de Bourgogne Franche-Comté avec un budget global se montant à plus de 2 000 000 €, avec un financement Agence de l'Eau et Feder à près de 100%. Le site de Chambly s'est vu décerner le label européen Territoires de faune sauvage. Il illustre le concept de conservation par l'utilisation durable des ressources naturelles : les territoires allient ainsi activités socio-économiques et conservation de la biodiversité, deux piliers d'une ruralité vivante et attractive. Il consacre la capacité à "faire ensemble" à partager l'espace entre différentes activités, y compris la chasse sans les cloisonner, tout en favorisant la biodiversité. L'inauguration des travaux est programmée le jeudi 18 septembre. Nous devons remercier la mairie de Doucier et la Communauté de communes Terre d'Émeraude pour leur soutien. Le Président y reviendra

Nous développons de nombreux plan de gestion sur de nombreux sites, et pour mener à bien ces réalisations, nous avons également des partenariats sur de nombreux projets d'études environnementales avec les collectivités, les institutionnels, la Fédération de pêche, les instances agricoles, les entreprises, les écoles et lycées, le LEGTA de Montmorot et de nombreuses associations, ... On ne va pas citer tous ces projets mais ils vont de l'éducation à l'environnement sur une quarantaine d'animations pour 200 élèves avec la **Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne**, à la création de 7 Atlas Biodiversité Intercommunale avec la **Communauté de Communes Arbois-Poligny-Salins** en passant par notre participation aux plans de gestion durable des haies et les paiements pour services environnementaux sur le captage de Villevieux pour la **communauté d'agglomération ECLA**, avec **l'EPAGE Seille et affluents**, concernant la restauration de 7 hectares de zones humides à Darbonnay.

N'oublions surtout pas notre convention avec le **Conseil Départemental du Jura** sur les espaces Naturels Sensibles et pour limitation de la mortalité faune sauvage grâce aux dispositifs anticollisions à hauteur de 80 000 €.

Nous travaillons donc avec des collectivités locales, des entreprises ou encore avec **Réseau Ferrés de France** sur des travaux liés à un dossier de compensation zone humide à Dammartin, avec la **Fédération de pêche** pour la location de certains de nos étangs, et des opérations d'échantillonnages piscicoles et sur des coopérations techniques sur d'autres projets comme le Groupement d'intérêt Scientifique, avec **l'Office Français de la Biodiversité pour la mise en œuvre du programme « Ecocontribution »** Cofinancé par l'Etat. Chaque année, nous mobilisons environ 120 000 € dans des programmes variés.

Toutes ces opérations de partenariat très positives d'un point de vue financier sont surtout le résultat de l'image très positive de votre fédération et de la compétence reconnue du personnel fédéral.

N'oublions pas **Réso biodivers**, dispositif qui permet d'accompagner les propriétaires privés dans la prise en compte et la préservation de la biodiversité sur leur terrain est de mettre en place des Obligations Réelles Environnementales et **Sauvebocage**, dispositif permettant de mener de nombreux projets sur la haie et le bocage. 20 communes ont été accompagnées pour Sensibilis'haie avec animation lors de la plantation (515 personnes ont participé dont 400 enfants) de 1400m de haies et 2bvergers, sans oublier l'accompagnement de 5 agriculteurs avec la plantation de 6.5 km de haies.

Pour réaliser des actions d'Education à l'environnement, nous créons une remorque pédagogique, Naturo'bus, intégrant une maquette représentant le massif du Jura avec sa diversité de régions naturelles. Ce support permettra de sensibiliser aux problématiques environnementales de notre territoire. Cet outil mobile pouvant s'adapter à tous publics sera livré en juin 2025. En parallèle 25 animations grand public et scolaire sont programmées.

Le programme d'éducation à l'environnement et développement durable de la Fédération a représenté cette année tous projets confondus plus de 106 animations et 23 animations et sorties nature proposées au grand public.

L'Opération J'aime la Nature Propre a été reconduite en 2025 pour une quatrième année sur 22 sites de collecte en partenariat avec les communes et ou les ACCA. Le partenariat a été renforcé et élargi à de nombreux autres partenaires comme **KNET partage** (association caritative à but Humanitaire, Social et Environnemental qui a pour vocation d'aider les enfants vulnérables en France et à l'étranger, avec aussi **Gestes Propres** (Association de lutte contre les déchets abandonnés), avec les **Randonneurs (FFR)** et la **Fédération de pêche** mais aussi avec **Bourgogne recyclage** pour la mise à disposition de bennes. La presse s'est largement fait l'écho de cette opération : il n'y a pas beaucoup de structures capables de mener une telle opération à l'échelle du département hormis le monde de la chasse.

Enfin, Il faut souligner également que la SASU JURARTEMIS, créée pour l'exploitation du Domaine de Chambly et pour le développement d'études environnementales vient de clôturer son deuxième exercice qui comprend la période du 01/07/2023 au 30/06/2024 avec un résultat à l'équilibre.

Les chasseurs ne comprennent pas toujours notre engagement en faveur des milieux naturels : le Président en reparlera tout à l'heure. Mais si vous avez additionné les chiffres que je vous ai cités, ce sont des centaines de milliers d'euros mis en œuvre, permettant le travail de nos **32** salariés, et de nos 3 services civiques ou apprentis justifiant la chasse contre ceux qui pensent qu'il faut mettre la nature sous cloche. Nous pensons que c'est la nature qui permet aux animaux de prospérer et non en multipliant les interdictions. L'exemple de nos zones humides est flagrant : si la bécassine vient y nicher, ce n'est pas à la suite d'un arrêté mais parce qu'elles y trouvent le milieu favorable pour se reproduire. Nous démontrons ainsi nos compétences de gestionnaire, préservons des territoires pour les chasseurs et développons des partenariats utiles pour la défense de la chasse.